

Cours	PHM 6405W : Le pharmacien prescripteur 2 (1 cr.)
Objectif général	A la fin de ce cours, le pharmacien sera en mesure de prendre en charge un patient consultant à la pharmacie pour les conditions prévues par la loi 41, plus spécifiquement dans les domaines de: la dermatologie, l'ORLO et l'immunologie.
Contenu	<p>Le cours est constitué de 8 unités d'apprentissages (UA) réparties comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> UA1 : Pédiculose UA2 : Dermatite atopique UA3 : Érythème fessier UA4 : Acné mineure UA5 : Rhinite allergique UA6 : Conjonctivite allergique UA7 : Aphètes buccaux UA8 : Cessation tabagique
Activités prévues	<ul style="list-style-type: none"> • Lectures, études de cas • Activités en ligne pour consolider les apprentissages • Forum de discussion pour échanger avec l'enseignant et les pairs • Séance virtuelle (Webconférence)
Matériel didactique	Le matériel d'apprentissage est disponible sur la plateforme de cours en ligne StudiUM.
Encadrement	L'encadrement est assuré par un enseignant.
Évaluations certificatives	<p>10% Activité d'apprentissage notée</p> <p>20% Travail noté 1</p> <p>20% Travail noté 2</p> <p>50% Examen certificatif (en milieu contrôlé, divers sites d'examen disponibles)</p>

Note : Un cours de 1 crédit représente 45 heures de travail pour l'apprenant (incluant les activités prévues, les travaux, et les évaluations) et 15 heures de formation continue admissible.